



SAINT JEAN & LA CROIX

Ecole - Collège - Lycée - Sup' St Jean - Internat

Former un Homme de Cœur

Saint-Quentin, le 4 juillet 2023

CIRCULAIRE DE RENTREE ELEVES

Année Scolaire 2023/2024

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit ou réinscrit votre enfant au collège – lycée Saint Jean & La Croix pour l'année scolaire 2023/2024 et nous tenons à vous remercier pour votre confiance.

Vous trouverez ci-dessous les renseignements **indispensables pour la rentrée 2023.**

1 – Dates de la rentrée des élèves

	Lundi 4 septembre après-midi	Mardi 5 septembre matin	Mardi 5 septembre après-midi
Sixièmes	13h30 à 16h55 Avec leur professeur principal + ARBS	8h55 à 11h55 avec leur Professeur principal	Application de l'emploi du temps à partir de 13h55 + ARBS (4^e/3^e)
Cinquièmes	Libres	Rentrée 08h30-11h55 et ARBS	
Quatrièmes		Rentrée 09h00-11h55	
Troisièmes		Rentrée 09h30-11h55	
Secondes	13h30 à 16h00	Distribution des livres ARBS et EDT normal	
Premières	14h00 à 16h00		
Terminales	14h30 à 16h00		

**Lieu d'accueil de tous les BTS :
A l'angle des rues Poette et Raymond Delmotte à Saint-Quentin
Au 18 rue Raymond Delmotte**

BTS Gestion de la PME 1^{ère} et 2^{ème} année	Lundi 04 Septembre à 10h00
BTS Comptabilité Gestion 1^{ère} année	Lundi 04 Septembre à 8h00
BTS Comptabilité Gestion 2^{ème} année	Jeudi 07 Septembre à 8h00
BTS MCO 1^{ère} année	Lundi 04 Septembre à 8h00
BTS MCO 2^{ème} année	Jeudi 07 Septembre à 8h00
DCG2	Jeudi 07 Septembre à 8h00
DCG3	Jeudi 31 Août à 8h00
Bachelor Communication, Digital événementiel	Lundi 18 Septembre à 8h00

■ Rentrée des internes Cf. circulaire internes

Les jeunes seront accueillis le **jeudi 31 août à 16h. Journée d'intégration le vendredi 1^{er} septembre jusqu'à 16h30.**

2 – Horaires de la semaine

■ Les horaires de cours sont les suivants :

Collège : Lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8 H 00 – 11 H 55 et 13 H 00 – 16 H 55

Pas de cours de 13h00 à 13h55 pour les 6^{èmes}

Mercredi : 8 H 00 – 11 H 55

Lycée : Lundi – mardi – mercredi - jeudi – vendredi : 8 H 00 – 11 H 55 et 13 H 00 – 16 H 55 avec quelques heures de cours possibles jusqu'à 18h55.

■ L'établissement est ouvert de 7h30 à 19h00 du lundi au jeudi (18h00 le vendredi). Des études sont assurées jusqu'à 17h50 pour les collégiens. Accueil possible des lycéens jusqu'à l'heure de fermeture. Des activités ou des formations complémentaires seront proposées au-delà de 16h55.

3 – Manuels et fournitures

INSCRIPTION A L'ARBS ET FOURNITURES

■ **Au collège,**

- Dans une volonté d'alléger les cartables, la gestion des manuels est confiée à l'ARBS qui vous proposera une formule manuels papier (ou numérique) en s'inscrivant sur le site www.arbs.com **jusqu'au 15 août**. Ces manuels fournis par l'ARBS seront pour un **usage exclusif à la maison**. La distribution aura lieu dans l'établissement **le lundi 4 Septembre après-midi pour les 6^{ème}, et le mardi 5 septembre pour les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} toute la journée.** CF circulaire ARBS : suivre la procédure (lien depuis notre site www.st-jean02.org) Les cahiers d'activités figurent sur la liste ARBS. Prévoir pour votre enfant un grand sac plastique pour emporter ses manuels scolaires le 04/09 ou le 05/09.

Des jeux de livres seront à disposition dans les classes selon les besoins fournis par l'établissement.

- Pour les 6èmes et les 5èmes, les familles n'ayant pas choisi de passer commande des fournitures par l'établissement, veilleront à se les procurer de leur côté en respectant les codes couleurs matière.

Pour les autres 6èmes et 5èmes : **NOUVEAUTE** : les commandes **seront à retirer dans l'établissement avant la rentrée : les jeudi 31 Août de 8h à 18h, le vendredi 1^{er} Septembre de 14h à 18h, et le lundi 4 septembre de 8h à 18h.** A défaut pour les élèves qui n'auraient vraiment pas pu venir avant, distribution en classe le jour de la rentrée.

La liste des fournitures 4^e/3^e à se procurer est téléchargeable sur notre site Internet www.st-jean02.org.

■ **Au lycée,**

- Les manuels seront distribués par l'ARBS le **5 Septembre**. Il est nécessaire de passer par le site ARBS www.arbs.com (lien depuis le site www.st-jean02.org) pour réserver les livres avant le 15/08/2023. Si besoin, vous trouverez la liste des manuels utilisés l'an prochain sur notre site (onglet Lycée - documents à télécharger).

- **Ne pas oublier la carte « Génération#HDF » pour pouvoir obtenir les livres.**

- **Il n'y a pas de liste de fournitures en lycée.**

4 - Lectures

L'étude d'un ou plusieurs livres est demandée à chaque élève de la Sixième à la Terminale. Ce sera le point de départ du travail de Français ou de Philosophie. C'est un moyen d'assurer la transition entre le temps de vacances et celui de la rentrée qui se prépare. **Toutes les listes sont téléchargeables sur notre site Internet www.st-jean02.org.**

Chacun aura le souci, s'il y a lieu, de travailler les matières indiquées lors de la décision de passage.

5 – Certification Cambridge

Réunion d'information pour la certification Cambridge proposée aux élèves de 6^{ème} puis de 3^{ème} et 2^{nde} volontaires : **mardi 12 Septembre à 18h30.** Le démarrage se fera à partir d'octobre. Une circulaire sera distribuée le jour de la rentrée.

Les élèves ayant débuté une première année KET/PET/FCE en 2022/2023 poursuivront leur deuxième année en 2023/2024 sur les horaires à l'identique de 2022/2023 qui seront confirmés à la rentrée et passeront l'examen en mai/juin 2024.

6 – Consultation d'Ecole Directe

Un code **DIFFERENT** est attribué aux parents **ET** aux élèves :

- Pour les nouveaux parents : les codes seront envoyés par SMS la 1^{ère} semaine de septembre
- Pour les nouveaux élèves : Le code d'accès sera distribué dans les jours qui suivent la rentrée.
- **Les familles présentes en 2022/23 conservent leur identifiant et mot de passe.**

Sur ce site vous trouverez :

- * La facturation 2022-2023 consultable début septembre. Aucune facture ne sera envoyée.
- * La consultation de votre compte,
- * Le cahier de textes en ligne,
- * les résultats de votre enfant,
- * L'état des absences et retards, les informations de la Vie Scolaire.
- * Le paiement en ligne pour la facturation, les activités et voyages, la restauration.

Nouveauté : les **bulletins trimestriels du Lycée et semestriels du Collège** seront déposés dans l'espace « documents », à imprimer et conserver par la famille chaque année.
Il n'y aura plus d'envoi postal.

7 - EPS

Comme l'ensemble des enseignements proposés dans l'établissement, l'EPS est obligatoire. Parents et élèves de Troisième, Première et Terminale voudront bien prendre connaissance des modalités d'évaluation pour le D.N.B. (Diplôme National du Brevet) et le Baccalauréat qui seront données par les enseignants.

Si, pour des raisons de santé, un élève ne peut suivre cet enseignement d'EPS, il prendra rendez-vous avec l'infirmière scolaire dès la rentrée.

Dans le cadre de l'Association Sportive, différentes activités peuvent être proposées en fonction de la demande des élèves : **rugby, futsal, sports de raquette, volley-ball, gymnastique...** Les entraînements auront lieu le soir à partir de 16h55, le mercredi midi ou le mercredi après-midi.

8– Restauration scolaire

8-1 Pour les externes :

Les externes qui souhaitent prendre un repas occasionnellement à St Jean et La Croix voudront bien respecter les modalités suivantes :

- **Le compte repas doit être crédité au moins LA VEILLE du passage à la restauration.**
 - Soit par paiement en ligne
 - Soit en déposant au bureau d'accueil ou en envoyant à l'établissement un chèque correspondant à 5, 10,15 ou 20 repas (Ex : 5 X 8,95 € = 44.75 € pour 5 repas collège et lycée).

Au dos du chèque, merci de noter le nom et le prénom de l'enfant.

Pour la rentrée, le compte repas devra être alimenté avant le **lundi 28 Août**.

8-2 Pour les demi-pensionnaires :

Modification de régime **en cours d'année possible** : à signaler par écrit au service comptabilité avant le 30 Novembre pour modification au 31 décembre 2023 et avant le 30 Mars pour modification le 30 avril 2024.

9- Facturation

Début septembre : facture annuelle, **consultable sur Ecole Directe avec les codes d'accès.**

Le règlement se fait :

- soit par 10 prélèvements automatiques, le 5 de chaque mois, du mois **de Septembre** au mois de Juin inclus. Tout changement de situation bancaire doit être signalé avant le 20 de chaque mois.
- soit par paiement en ligne, ou par chèque, CCP ou espèces (somme inférieure à 1000 € pour l'année) pour le **15 Septembre, 15 Novembre et 15 Février**.
- Le règlement par mandat n'est plus possible suite à la nouvelle réglementation.

Nous vous encourageons à opter pour le prélèvement automatique (document SEPA disponible sur notre site).

10 – Pièces d'identité

Il est **indispensable** que chaque élève ait une pièce d'identité **en cours de validité** dès le début de l'année scolaire : voyages à l'étranger, Diplôme National du Brevet, Epreuves du Baccalauréat, BTS, sont autant d'échéances à prévoir. **Veillez impérativement à la fournir si vous ne l'avez pas jointe au dossier de réinscription → au professeur principal à la rentrée.**

11 - Cartes de transport scolaire

Si l'élève titulaire d'une carte en 2022-2023 n'a pas changé d'adresse, de régime ou d'établissement, celle-ci sera automatiquement renouvelée en 2023-2024. Les cartes seront disponibles à la rentrée à la Vie Scolaire pour les collégiens et auprès de l'éducateur lycée pour les lycéens. **Dans quel cas formuler une demande ?**

A l'occasion :

- D'un début de cycle scolaire : **passage de CM2 en 6^{ème} et de 3^{ème} en 2^{nde}**
- Si vous arrivez dans l'établissement.
- D'un déménagement.

**Rendez-vous sur le site : transports.hautsdefrance.fr
(Cf. Flyers d'information sur notre site)**

12 – Bourses départementales

■ Elles n'existent pas en Lycée.

■ En collège, l'information vous parviendra courant octobre/novembre.

13 – Bourses Nationales

■ En collège, la circulaire des bourses 2023-2024 n'est pas encore parue. Toutefois, vous pouvez trouver les principaux renseignements sur le site de l'Education Nationale : **education.gouv.fr**, rubrique « **les aides financières au collège** », paragraphe « **les bourses de collège** » où vous trouverez les conditions d'attribution, les barèmes et le simulateur de bourses. Les imprimés de demande seront disponibles au bureau d'accueil et au secrétariat du chef d'Etablissement courant **septembre**. **L'information passera par le carnet de liaison de votre enfant et Ecole Directe.**

■ Classes de 2ndes, 1ères et Tles : **Une 2ème campagne de bourses lycée est mise en place jusqu'en Octobre**. Les dossiers sont toujours disponibles au bureau d'accueil.

L'information passera également par « Ecole Directe ».

■ **Classes de Terminales** : les demandes de bourses pour l'Enseignement Supérieur seront à saisir **sur le site du CROUS d'Amiens avant le 30 Mai 2024** (un courrier de procédure vous parviendra dans l'année).

Fermeture de l'Etablissement

**L'Etablissement sera fermé le Jeudi 13 Juillet 2023 au soir
et rouvrira le Mardi 22 Août 2023 au matin.**

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, reposantes et enrichissantes.

Dominique VAPPEREAU,
La Cheffe d'Etablissement coordinatrice

et l'équipe de direction,

Franck CARPENTIER, Directeur Collège
Valérie MARIE, Directrice Lycée
Perrine DEVORSINE, Directrice « Sup' St Jean »
Thierry FAGLIN, Intendant
Christophe de MIRANDA, Directeur de la Vie Scolaire
Louis PLUYETTE, Adjoint en Pastorale